

République Française  
Département : LOZERE  
Arrondissement : Florac  
**PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE**

Séance du lundi 17 juin 2024

Délibération N° DE\_2024\_054

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	15	16
Date de la convocation : 14/06/2024		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-sept juin deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Thibaud MALGOUYRES, Stéphane MAURIN, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés : Michèle BUISSON représentée par François FOLCHER

Absents et Excusés : Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christelle FOLCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique - ENEDIS - STADE**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet d'implantation d'un nouveau poste de transformation pour l'électricité. Cette implantation vise à sécuriser et renforcer l'acheminement de l'électricité dans ce secteur de la commune. Il s'agit de permettre à ERDF de s'implanter sur un terrain appartenant au domaine privé de la commune, au niveau du stade de Prat del Bletch sur la parcelle G 634. Il s'agit également de permettre le passage des canalisations électrique. Il s'agit d'une surface de 15m<sup>2</sup>.

En échange ENEDIS versera une indemnité unique et forfaitaire de 225 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le maire à signer la convention de mise à disposition pour l'implantation de cet ouvrage.

Stéphane MAURIN  
Président de séance

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Christelle FOLCHER  
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte : 04/07/2024

Date de réception de l'AR: 04/07/2024

048-200057594-DE\_2024\_054-DE

AGEDI



DE\_2024\_054